

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

N° 0601 – Version 2025/04

1. IDENTIFICATION DES PRODUITS ET DE LA SOCIETE

1.1. Identificateur des produits

Référence catalogue	Nom du produit	Conditionnement
61010216	pNAPEP-0216	25 mg
61010238	pNAPEP-0238	25 mg
61011022	pNAPEP-1022	25 mg
61011032	pNAPEP-1032	25 mg
61011065	pNAPEP-1065	25 mg
61011266	pNAPEP-1266	25 mg
61011344	pNAPEP-1344	25 mg
61011566	pNAPEP-1566	25 mg
61011566-50	pNAPEP-1566	50 mg
61011588	pNAPEP-1588	25 mg
61011703	pNAPEP-1703	25 mg
6101-1751	pNAPEP-1751	25 mg
61011902	pNAPEP-1902	25 mg
61030779	pNAPEP-0779	25 mg
61030968	pNAPEP-0968	25 mg
61031025	pNAPEP-1025	25 mg
61038109	pNAPEP-8109	25 mg
61038111	pNAPEP-8111	25 mg
61038111-6	pNAPEP-8111-6	10 µmol
61038117	pNAPEP-8117	100 mg
61038305	pNAPEP-8305	25 mg
61038401	pNAPEP-8401	25 mg
61038503	pNAPEP-8503	25 mg
61038506	pNAPEP-8506	25 mg
61038703	pNAPEP-8703	25 mg
61038731	pNAPEP-8731	10 µmol
61038902	pNAPEP-8902	25 mg
61039035	pNAPEP-9035	25 mg
61039041	pNAPEP-9041	1 g
61039101	pNAPEP-9101	25 mg
61039502	pNAPEP-9502	100 mg
61039502-25	pNAPEP-9502	25 mg

1.2. Utilisations identifiées pertinentes des produits et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée : Réactifs de laboratoire
Utilisation déconseillée : For professional use only

1.3. Identification de la société



Cryopep
83 rue Yves Montand
34080 Montpellier, France
Tel : 04 67 10 71 20
Fax : 04 67 10 71 21
contact@cryopep.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

ORIFLA (France) : Tél. 01 45 42 59 59
Centres anti-poison : www.centres-antipoison.net

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification du produit

Non dangereux selon les règlements n° 1907/2006/EC et 1272/2008/EC

2.2. Éléments d'étiquetage

Aucun

2.3. Autres dangers


Tous les produits chimiques sont potentiellement dangereux. Ils ne doivent donc être manipulés que par du personnel spécialement formé.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

N° 0601 – Version 2025/04

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Peptide chromogène, marqué à la paranitroaniline (pNA)

Nom	Identification	Concentration	Classification selon 1272/2008/EC	Pictogramme	Limites Concentrations Spécifiques
Para-nitroaniline (pNA)	CAS : 100-01-6 EC : 202-810-1 Index : 612-012-00-09	< 0.5 %	Tox. Aiguë 3 (H301, H311, H331) Toxicité spécifique pour certains organes cibles doses répétées 2 (H373) Chronique Aqua. 3 (H412)		

Le texte complet des phrases H est décrit au § 16.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours

Enlever tout vêtement souillé.

Sortir de la zone dangereuse.

Les symptômes peuvent être retardés. En règle générale, en cas de doute ou si les symptômes persistent, appelez toujours un médecin à qui vous montrez cette fiche de sécurité.

NE JAMAIS provoquer la déglutition chez une personne inconsciente.

Inhalation : Faire respirer de l'air frais. En cas de difficultés respiratoires, mettre sous oxygène. Consulter un médecin.

Contact cutané : Laver abondamment la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si des rougeurs se développent.

Contact oculaire : Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes en tenant les paupières ouvertes. Retirer les lentilles de contact si possible. Consultez un médecin.

Ingestion : Rincer la bouche avec beaucoup d'eau à condition que la personne soit consciente. Si la substance a été avalée, boire de grandes quantités d'eau. Consulter immédiatement un médecin ou un centre anti-poison.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme et effet toxique connus.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Surveillance ou antidote non connue. Assister médicalement la personne et traiter les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser n'importe quel agent d'extinction disponible

Moyens d'extinction inappropriés : Donnée non disponible

5.2. Dangers particuliers résultant du produit

Non Inflammable. Non explosif.

5.3. Conseils aux pompiers

Asperger les containers avec de l'eau pour les refroidir et disperser les fumées.

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection adéquats pour lutter contre un incendie impliquant des produits chimiques ou biologiques.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter une blouse de laboratoire, des gants de protection et des lunettes de protection chimique.

Nettoyer immédiatement les vêtements contaminés.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas décharger dans l'environnement.

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

N° 0601 – Version 2025/04

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Aérer la pièce.

Balayer ou aspirer le produit.

Déposer tous les matériaux contaminés dans un conteneur adapté en vue de leur élimination, conformément aux réglementations locales.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir les mesures de protection aux paragraphes 7, 8 et 13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler dans un local ventilé, loin des flammes, des étincelles et des évacuations d'eau.

Porter un équipement de protection individuelle (vêtements de laboratoire, lunettes de protection chimique, gants de protection, cf § 8.).

Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Ne pas inhaler.

Ne pas manger, boire et fumer dans les zones de travail.

Se laver les mains avec de l'eau et du savon ou tout produit adapté après manipulation.

Enlever les vêtements et équipement de protection avant d'entrer dans une zone de restauration.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Garder le flacon fermé en dehors de son utilisation pour éviter toute fuite accidentelle ou étalement à la température indiquée sur le flacon, l'emballage ou le certificat d'analyses.

Éviter les rejets dans l'environnement.

Tenir à l'écart de la nourriture et des boissons.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation dans les laboratoires.

Utiliser le produit conformément aux bonnes pratiques de laboratoire (BPL).

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

8.1. Paramètres d'exposition

8.1.1. Limites d'exposition

Les produits tel qu'expédiés ne contiennent pas de substance dangereuse dont les limites d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes de régulation locaux.

8.1.2. Valeurs limites biologiques

Les produits tel qu'expédiés ne contiennent pas de substance dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

8.1.3. Méthode de surveillance

Pas d'information disponible

8.1.4. Niveau sans effet dérivé (DNEL)

Pas d'information disponible

8.1.5. Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Pas d'information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Mesures d'ordre technique

Des mesures de gestion des risques appropriées doivent être sélectionnées, adoptées et appliquées sur le lieu de travail, après l'évaluation des risques effectuée par l'employeur, en relation avec son activité professionnelle. Si les résultats de cette évaluation montrent que les mesures de prévention générales et collectives ne sont pas suffisantes pour réduire le risque et qu'il ne peut être empêché l'exposition au mélange par d'autres mesures, un équipement de protection individuelle approprié doit être mis en place conformément aux normes techniques nationales et internationales.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

N° 0601 – Version 2025/04

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Lunettes de protection chimique (norme européenne EN166)
Protection des mains	Gants de protection (norme européenne EN 374)
	<ul style="list-style-type: none"> • Inspecter les gants avant utilisation • Observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fabricant des gants • S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche (compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, ...) • Prendre en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles les produits sont utilisés • Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée
Protection de la peau et du corps	Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition cutanée
Protection respiratoire	Utiliser un équipement de protection respiratoire approprié en cas de ventilation insuffisante. L'équipement de protection respiratoire le plus approprié doit être décidé en consultation avec le délégué à la sécurité désigné, en tenant compte de l'évaluation des risques pour la tâche spécifique.

8.2.3. Mesures d'hygiène

A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène dans un laboratoire.

8.2.4. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible ⇒ Ne pas déverser dans l'environnement.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>Aspect :</u>	Poudre lyophilisée blanche à jaune pâle
<u>Odeur :</u>	Inodore
<u>Seuil olfactif :</u>	Non applicable
<u>pH (entre 20 et 25°C) :</u>	1 - 7
<u>Point de fusion :</u>	Non déterminé
<u>Point d'ébullition :</u>	Non déterminé
<u>Intervalles d'ébullition :</u>	Non déterminé
<u>Point d'éclair :</u>	Non déterminé
<u>Taux d'évaporation :</u>	< 2 % dans l'eau
<u>Inflammabilité (solide, gaz) :</u>	Aucune
<u>Limites d'explosivité :</u>	Aucune
<u>Pression de vapeur :</u>	Non déterminé
<u>Densité de vapeur :</u>	Non déterminé
<u>Densité relative :</u>	Non déterminé
<u>Solubilité :</u>	Totale dans l'eau
<u>Coefficient de partage :</u>	Non déterminé
<u>Auto inflammabilité :</u>	Non inflammable
<u>Température de décomposition :</u>	Non déterminé
<u>Viscosité :</u>	Non applicable
<u>Propriétés explosives :</u>	Non explosif
<u>Propriétés comburantes :</u>	Non déterminé

9.2. Autres informations

Aucune

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions normales de stockage, de manipulation et d'utilisation

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales de stockage, de manipulation et d'utilisation

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse : Aucune

Réactions dangereuses : Réaction thermique : formation d'oxydes de carbone et d'azote

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

N° 0601 – Version 2025/04

10.4. Conditions à éviter

Température excessive

10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts, acides forts, bases fortes

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun connu

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

11.1.1. Toxicité aiguë

Donnée non disponible

11.1.2. Corrosion cutanée / Irritation cutanée

Donnée non disponible

11.1.3. Lésions oculaires graves

Peut provoquer des réactions allergiques chez certaines personnes sensibles.

11.1.4. Sensibilisation respiratoire

Peut provoquer des réactions allergiques, maux de tête, troubles respiratoires, nausées, vomissement, état de faiblesse, cyanose, coma chez les personnes sensibles

11.1.5. Sensibilisation cutanée

Peut provoquer des réactions allergiques chez certaines personnes sensibles.

11.1.6. Mutagénicité sur les cellules germinales

Le pNA est chimiquement lié au peptide mais il est clivé par les enzymes protéolitiques telles que la trypsine lors de la digestion.

LD₅₀ (rat, po) : 750 mg/kg

LD₅₀ (rat, iv) : ≈ 100 mg/kg

TLV-TWA : 3.0 mg/m³

11.1.7. Cancérogénicité

Donnée non disponible

11.1.8. Toxicité de la reproduction

Donnée non disponible

11.1.9. Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique

Donnée non disponible

11.1.10. Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition répétée

Donnée non disponible

11.1.11. Danger par aspiration

Donnée non disponible

11.1.12. Autres effets néfastes

Les effets sur la santé indiqués ci-dessus sont basés sur l'extrapolation de données en ce qui concerne les substances de produit pur. Aucun effet n'a été indiqué dans les conditions normales d'utilisation, à savoir, en mélange de ces composés. Ces effets n'ont toutefois pas été complètement investigués.

Si un mélange a entraîné une non-classification, cela peut être dû à la disponibilité de données qui n'imposent pas de classification pour ce point final, ou à l'absence de données ou à la disponibilité de données non concluantes ou insuffisantes pour obtenir une classification en fonction des critères adoptés dans les réglementations mentionnées dans cette fiche technique.

11.1.13. Symptômes / Effets aigus et différés

Donnée non disponible

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Donnée non disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Produit miscible à l'eau, rapidement dégradable et biodégradable.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

N° 0601 – Version 2025/04

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucun connu

12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Donnée non disponible

12.6. Autres effets néfastes

Donnée non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement de déchets

La génération de déchets doit être minimisée au maximum pour respecter l'environnement.

Le produit doit être éliminé comme un produit chimique de laboratoire dans des conteneurs adaptés et conformément à la réglementation locale.

Ne pas évacuer à l'égout.

13.2. Déchets de résidus / Produits non utilisés

Le produit doit être éliminé comme un produit chimique de laboratoire dans des conteneurs adaptés et conformément à la réglementation locale.

Ne pas évacuer à l'égout.

13.3. Emballages contaminés

Les emballages doivent être éliminés dans des conteneurs adaptés conformément à la réglementation locale.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

Non applicable

14.2. Désignation officielle de transport ONU

Non applicable

14.3. Classes de danger pour le transport

Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

14.5. Danger pour l'environnement

Non applicable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune précaution particulière connue

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Réglementation & Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont conformes à l'annexe II du règlement 1907/2006 (REACH) et conformément à la norme ANSI sur les produits chimiques industriels dangereux - Fiches de sécurité - Préparation » (ANSI Z400.1-2004) tel que recommandé par US OSHA.

Le produit / les composants ne sont pas soumis à la réglementation 93/21 / EEC relative au transport et à l'étiquetage des substances dangereuses.

15.2. Evaluation de la sécurité chimique

L'évaluation de la sécurité chimique de ce produit / mélange n'est pas nécessaire conformément à l'article 14 du règlement 1907/2006/EC, paragraphe 2.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

N° 0601 – Version 2025/04

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation, mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état actuel des connaissances scientifiques et techniques relatives au produit concerné, à la date indiquée sur ce document. Ils sont donnés de bonne foi.

Le fabricant et le distributeur ne sauraient être tenu pour responsable de tout défaut d'un produit couvert par cette fiche de sécurité si l'existence d'un tel défaut n'était pas détectable compte-tenu de l'état actuel des connaissances scientifiques et techniques. Il caractérise le produit en ce qui concerne les mesures de sécurité appropriées. Il ne représente aucune garantie des propriétés du produit.

En outre, nous attirons l'attention de l'utilisateur sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. L'utilisateur doit accepter qu'il est seul responsable en la matière et prendre les précautions qui s'imposent pour l'utilisation de ce produit.

Définition de Phrases H :

H301	Toxique en cas d'ingestion
H311	Toxique par contact cutané
H331	Toxique par inhalation
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Révision du document

Version	Date	Modifications
2012/05	02/05/2012	Création
2014/03	27/03/2014	Mise à jour globale par le fabricant
2014/07	28/07/2014	Révision de la présentation, introduction de la nouvelle charte graphique de l'entreprise, ajout de détails dans le texte, ajout des phrases R et S
2016/02	29/02/2016	Ajout de produit : 61039502
2016/11	04/11/2016	Ajout de produit : 61038117
2017/02	02/02/2017	Ajout de produits : 61038703, 61038731
2017/04	25/04/2017	Ajout de produit : 61039101
2018/04	2018-04-25	Ajout de produit : 61039202
2019/03	11/03/2019	Ajout de produit : 61039040
2021/10	01/10/2021	Ajout de produit : 61011566-50, mise à jour § 2.3, 3, 9.1, 10.3, 13, 15, 16
2022/01	19/01/2022	Ajout du produit 61038503, suppression des produits : 61011066, 61039040, 61039202, 61050220
2023/04	18/04/2023	Ajout de produits : 61038109, 61038111, 61038305, 61038401, 61038506, 61038902, 61039035, 61039041, suppression du produit : 61030234
2025/04	22/04/2025	Ajout de produit : 61038111-6